

**HRC 40<sup>ème</sup> Session**  
**Point 6: THEME UPR Outcomes**  
**ONG: Solidarity Switzerland Guinea**  
**Orateur: Yamrot Seleshi**

Monsieur le Président,

Solidarité Suisse-Guinée souhaite attirer votre attention sur les progrès réalisés par le Sénégal en matière de droits de l'homme.

Nous saluons l'adoption de la Constitution du Sénégal du 05 avril 2016, par référendum. L'un des points essentiels de ce référendum est l'intangibilité des dispositions relatives au mode d'élection, à la durée et au nombre de mandats du président de la République et a créé de nouveaux droits relatifs à un environnement sain et pour une meilleure répartition des ressources naturelles et du patrimoine foncier entre les citoyens.

Dans la foulée de ces réformes, nous notons avec satisfaction que le parlement sénégalais a connu une évolution en matière de contrôle gouvernemental et d'évaluation des politiques publiques. La réforme a permis d'octroyer 15 sièges de députés aux sénégalais de l'extérieur.

Ces mesures institutionnelles ont été complétées par le renforcement des moyens du Comité sénégalais des Droits de l'homme qui s'est doté d'un nouveau siège et son budget a été revu à la hausse.

Nous félicitons le Sénégal d'avoir pris des mesures en faveur de la parité entre les sexes en créant des cellules en charge de promouvoir l'égalité des genres, voté une loi contre les mutilations génitales féminines et mis fin aux mariages d'enfants, ainsi que les mariages précoces et forcés, notamment avec l'adoption de la deuxième Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité des Genres (SNEEG) pour la période 2016-2026, articulée PSE.

Nous saluons également plusieurs mesures du gouvernement sénégalais qui ont une portée sociale majeure comme :

- la mise en place de la Couverture maladie universelle,
- les mesures destinées à soutenir les catégories vulnérables, notamment la carte d'égalité des chances, les bourses familiales, la scolarisation des filles, la lutte contre la maltraitance des enfants vivant dans la rue
- les efforts en matière de désenclavement et d'accès aux besoins essentiels en faveur des populations rurales notamment à travers plusieurs programmes comme le PUDC.

Nous notons avec satisfaction la mise en place, à l'échelle nationale, de vastes mécanismes de protection des droits de l'homme et nous saluons les efforts déployés par le Sénégal en vue de garantir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes.

Remarquant les efforts déployés pour promouvoir et protéger les droits économiques, sociaux et culturels, et de l'augmentation du nombre de sièges occupés par des femmes à l'Assemblée nationale, nous encourageons le Sénégal à continuer de coopérer avec les mécanismes internationaux des droits de l'homme.

Solidarité Suisse-Guinée encourage le Sénégal à intensifier ses efforts pour relever les défis, venir à bout des contraintes et surmonter les obstacles à la promotion et à la protection des droits de l'homme, tels que présentés dans son rapport national. Nous recommandons également au Sénégal de poursuivre les efforts visant à élaborer des lois nationales conformes aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme.

Je vous remercie.